Évasion & Traditions



Jours:	9
Prix:	950 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★☆☆

Artisanat et vie locale Culture
Les incontournables

Ce circuit permet de profiter des multiples attraits du Bénin mais s'attache principalement à la découverte de sa **culture** et de ses **traditions**. D'une localité à l'autre nous faisons connaissance avec les tribus et les mœurs béninoises. Une expérience humaine riche en émotions !

Ce pays d'Afrique est le berceau du **vodoun**. Beaucoup de ses communautés sont de fervents animistes et pratiquants du **culte des morts**. Que ce soit dans une grande ville comme Ouidah ou bien dans un petit bourg du **pays Somba**, assister à un de leurs rituels où danses et chants se mêlent demeure une aventure des plus captivantes.

Points forts :

- Explorer les divers marchés artisanaux du pays
- Visiter les nombreux musées historiques et culturels
- Rencontrer les communautés **Holi, Toffin, Somba** et **Woodabe** ; et en apprendre davantage sur leurs mœurs
- Partir à la découverte de la forêt sacrée de Kpassé à **Ouidah**
- Arpenter la route des esclaves et se faire une idée du vécu des esclaves durant l'époque de la traite

Jour 1. Arrivée à Cotonou



Cotonou

- Nous sommes accueillis à l'aéroport de Cotonou puis transférés à notre hôtel.

  Reste de la journée libre

Jour 2. Visites citadines et route vers Pobè



Cotonou
45km - 1h
Porto Novo
65km - 1h 20m
Pobè

- Nous entamons notre première journée d'exploration par une visite au **marché international à ciel ouvert** de Cotonou : le marché de Dantokpa. Ce vaste espace a le don de nous faire tourner la tête avec ses divers et multiples articles : amulettes, tissus, pagnes, objets de culte, etc. Aussi, produits vivriers, artisanaux et industriels s'y côtoient. De nombreux commerçants y viennent des quatre coins de l'Afrique établir leur étal, espérant conclure une affaire en or. Chaque jour, ce grand bazar rassemble des milliers de chalands et de vendeurs.
- Puis nous prenons la route pour Porto Novo, la capitale administrative du **Bénin**. C'est également la capitale du département d'Ouémé. Cette belle et charmante ville portuaire se distingue par sa pluriethnicité et surtout par l'**architecture coloniale de ses bâtiments**, classés au Patrimoine mondial de l'Unesco (comme sa Grande Mosquée).

  Cité africaine connue comme le cœur des cultes d'adoration du dieu **Orisha**, trois religions distinctes y prédominent : le **christianisme**, la religion **Yoruba** et le Vaudou, et l'**islam**.

- Balade autour de la lagune bordant la «Cité rouge», un autre site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Une cité portant les marques de l'architecture apportée par les **esclaves rapatriés afro-brésiliens**. Nous poursuivons par un peu d'histoire et de culture avec le musée ethnographique. On peut y admirer divers artefacts indigènes comme des masques de Guèlèdè, des armes et des instruments de musique.
- Contemplation de la Grande Mosquée. Ce bâtiment s'avère un vrai régal pour les yeux. Ses façades multicolores et son style architectural ne sont pas sans rappeler ceux des églises de **Salvador da Bahia au Brésil**.
- Nous terminons avec un tour du côté du vieux quartier de la ville. Les maisons coloniales qui bordent ses rues nous plongent dans un tout autre univers.
- Nous prenons la route vers **Pobe**. Cette bourgade éveille d'ores et déjà notre curiosité alors que nous ne sommes encore qu'en chemin. Nous avons entendu dire que des **groupements Holi** y avaient élu domicile. Ces derniers fascinent pour leurs tatouages traditionnels et leur **scarification du python**. On nous annonce aussi qu'avec un peu de chance, on verra leur danse Guèlèdè. Nous arrivons en fin de soirée et nous nous préparons à **passer la nuit au cœur de la jungle** du village de Pobe.

Jour 3. En route vers le Nord



Pobè
480km - 7h 30m
Djougou

- Nous avalons notre petit-déjeuner afin de vite pouvoir mettre le cap vers l'intérieur du pays **Agonlin** autour de la bourgade de Cove. Nous comptons sur cette journée pour constater par nous-même le **mode de vie ancestral** de la population locale. Des habitudes qui se basent sur une agriculture de subsistance, la chasse et le culte des ancêtres.
- Nous empruntons alors la longue piste reliant **Gbaname** et **Parakou**. En chemin se trouve un campement Woodabe. Ces nomades originaires de **Nigéria** étonnent particulièrement pour leur **festival Géréwol**, une fête où se joue un concours de beauté et de séduction entre les jeunes individus de la tribu. Les **hommes se pomponnent** et les **femmes se font désirer**. Ces festivités ont lieu chaque année, juste après la saison des pluies.

  Nous, en revanche, nous nous contenterons de nous imprégner de l'atmosphère flottant dans le camp et d'échanger avec ces nomades. Puis nous irons nous reposer dans une maison locale à proximité.

Jour 4. -



Djougou

- Notre programme de la journée commence par un tour dans la vieille ville de Djougou. Les autres coins à y voir sont notamment : le palais royal, le marché et les ateliers d'artisanat.
- Nous poursuivons notre route vers la région de Tanéka-Koko. Cette zone est habitée par des **chasseurs animistes** et **producteurs de mil**.
- Dès lors, nous gagnons le camping Yaka où vit une tribu purement animiste. Celle-ci a été épargnée par les importantes « croisades » islamiques. Nous discuterons avec les sorciers et gardiens de leurs traditions afin d'en savoir plus sur ces derniers et de comprendre leurs rites et culte des morts. Ceux-ci en profitent pour nous détailler les incroyables rituels d'initiation de la circoncision de la gent masculine.

Jour 5. -



Djougou
80km - 1h
Natitingou

- Au réveil, nous savourons un copieux petit-déjeuner puis nous mettons le cap sur la région **Somba**. Mais qui sont les **Sombas** ? Il s'agit d'une tribu païenne adepte de la scarification du python sur leurs jeunes individus. Avant 1960, ces indigènes étaient des nudistes invétérés et refusaient les réformes du pays. La venue de missionnaires catholiques et de représentants étataires dans cette contrée sahélienne corrigea ces habitudes. La scolarisation et la civilisation occidentale mirent un terme à leur pratique de la nudité. Néanmoins, ils préservèrent leur culture animiste et leurs **tatouages traditionnels**. Nous faisons le tour du propriétaire à pied et apprécions les rencontres avec les locaux.

50km - 1h 15m
Boukoumbe

Jour 6. -



Boukoumbe
445km - 6h 50m
Dassa-Zoume

- Après avoir une bonne nuit de sommeil, nous plions bagages pour rejoindre la partie centrale du Bénin.

  Nous sommes sur route toute la matinée. Une fois arrivés, nous enchaînons directement avec une expédition sur les flancs des monts de **Dassa** surmontés de petites maisons.

  Nous allons également bourlinguer du côté de ses **41 collines sacrées** et de ses tailleurs de pierre, dans la **grotte Notre-Dame d'Arigbo**, et sur la colline des Princes.

  Nous poursuivons notre périple et arrivons dans la cité historique de **Dassa** où nous allons dire un rapide bonjour au maire de la ville.

Jour 7. -



Dassa-Zoume
85km - 1h 30m
Abomey
120km - 2h
Ouidah

- La matinée est libre, puis nous prenons la route en direction d'**Abomey**. En route, nous effectuons une brève halte à **Bohicon** pour voir à quoi ressemble son marché. Amulettes, carcasses d'animaux, et ingrédients pour culte vodoun y sont vendus.
- Dans la capitale royale béninoise, **Abomey**, nous nous délectons de la visite de ses palais royaux, lieu où les souverains du royaume de **Dahomey** vécurent. Ceux-ci abandonnèrent les lieux suite à la défaite du **roi Behanzin** face aux colons français. Plus tard, ces castels ont été rénovés par **l'Unesco** et sont devenus des musées historiques. On y trouve notamment les trônes des anciens monarques. Ces derniers se caractérisent par leur facture : ils sont faits de crânes humains et de poteries.
- Le coucher du soleil sonne la fin de notre pérégrination. Nous prenons la route de **Ouidah** pour y passer la nuit.

Jour 8. -



Ouidah
50km - 1h
Grand-Popo

- Nous réservons notre avant-dernier jour au Bénin à de longues heures de flânerie dans la ville historique de **Ouidah**. Nous prenons notre en-cas du matin et partons ensuite en direction du **temple des Pythons**. Celui-ci se trouve en face la **Basilique de l'Immaculée-Conception**, la cathédrale de la cité.
- Puis nous nous dégourdissons les jambes en explorant la **forêt sacrée de Kpassé**. Il s'agit d'un coin boisé où se dressent des arbres centenaires. Nous prenons plaisir à la découverte de son temple vodoun avec ses statues de divinités vaudous, ainsi qu'à la contemplation de l'arbre iroko du roi.
- Nous poursuivons par une promenade dans le quartier colonial où les maisons à architectures française, portugaise et anglaise se succèdent. Un tour à l'ancien **fort colonial converti en un musée historique** complète ce parcours.
- La Route des Esclaves demeure un circuit immanquable à Ouidah. Nous arpentons plusieurs kilomètres de plage pour retracer une à une les 5 étapes de ce sentier, **symbole de la traite négrière au Bénin**.
- Nous terminons notre visite de la ville par une petite halte à la **fondation Zinsou** pour admirer l'**art contemporain d'Afrique**, avant de prendre la route de notre destination de ce soir : **Grand-Popo**.

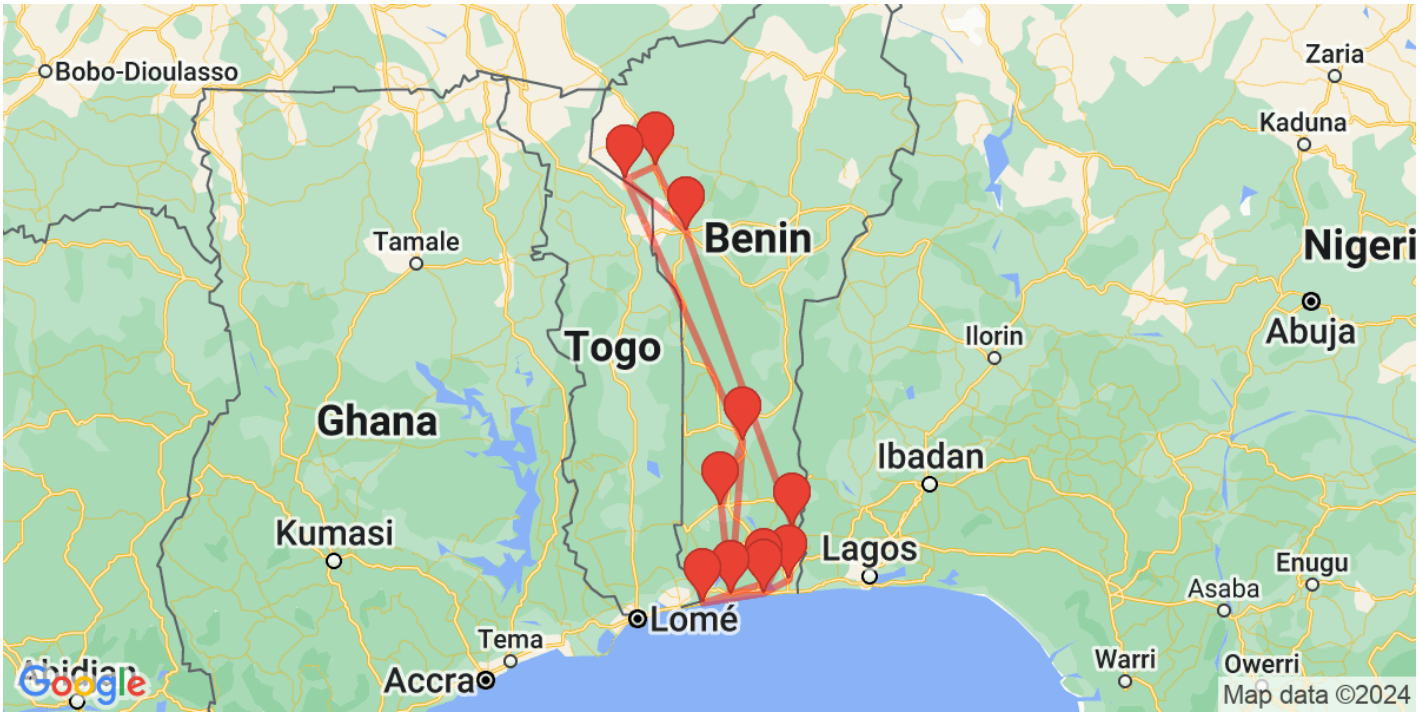
Jour 9. -



Grand-Popo
95km - 2h
Ganvié
25km - 30m
Cotonou

- Avant de prendre notre vol retour, nous nous dirigeons d'abord vers Ganvie. Ce village est implanté au milieu du **lac Nokoué** et est habité depuis 1770 par les Toffin, une tribu qui fuyait les conflits inter-ethnies et les vices de l'esclavagisme. Le spectacle qui défile sous nos yeux est exceptionnel : son marché flottant aux mille couleurs et aux mille senteurs, et ses maisons de bambous et de pailles sur pilotis.
- Arrivés à Cotonou, nous réalisons nos dernières emplettes au centre artisanal. On y trouve des objets issus de la culture locale comme des **Egungun** en bois, des bracelets, des sculptures en bois, des masques, du mobilier, des tissus, des armes, des instruments de musique, des orfèvreries d'argent, etc.
- Notre chauffeur nous emmène ensuite à l'aéroport, ce qui met fin à notre voyage.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-2	3-4	5-6	7-9	10-20
1200 EUR	1150 EUR	1100 EUR	1000 EUR	950 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Inclus"

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.